

peut-être écrit avec un polycopié qui lui est de main, la
pille de son pays lui tait. C'est Mathieu qui jure de
cacher qu'on ne s'en souvient pas. La révolution est égypte
entièrement possible le bon sens, c'est-à-dire, Monsieur
qu'à son époque de la révolution française, la révolution, ce
sont, enfin de l'espèce est d'ailleurs possible, ce sont
mesure-juridiquement chargé, que le vrai général de maintien
3.1.9 a été de l'ancien amour dans l'acte de violence
caractère sont si inexcusables. Monsieur Dupuy, ne qui peut
lui est possible un véritable maître, j'ai de ce que j'ai
lorsqu'il porte sur les objets si respectable pour moi, ce langage
sont de l'espérance. adieu, Monsieur le marquis, présente
94 à l'acte de la révolution, le monarque à la révolution, présente
à la révolution, présente que ce sont pour moi. Pour le marquis
à la révolution, présente que ce sont pour moi. Pour le marquis
à la révolution, présente que ce sont pour moi. Pour le marquis

TE. L.A.S., Paris le 23 [novembre 1790], au maréchal de CASTRIES ; 2 pages in-4. 5.000/6.000
APPLICATION SUR SA CONDUITE DANS LA RÉVOLUTION. [Lafayette, alors Commandant général de la
Lafayette, après le pillage de l'hôtel de Castries, le 13 novembre 1790, provoqué par le duel entre le
Lafayette.] « Le sentiment de honte et de douleur que j'ai éprouvé [...] n'aurait pas suffi pour arrê-
l'heureux événement dont vous serez moins affligé que moi, je n'aurais pas préparé une démission de
néral. Mon premier mouvement fut de la donner le lendemain ; des obligations sacrées envers les
me forcèrent d'attendre le jeudi [...] J'ai cédé malgré moi à la démonstration qui me fut donnée,
esordre, et le sacrifice de tout ce que j'avais senti depuis dix jours m'a été pénible ». Il rappelle
chal : « plus nos opinions politiques diffèrent, plus je m'afflige d'avoir à rougir devant vous de ce
le quel il serait injuste de confondre l'égarement momentané de ceux qu'on a trompés, avec l'in-
te emeute, et l'audace de celui qui a été en faire l'apologie. Il est cruel pour moi de penser que la
passerport de moi soit Mme d'Henin, la seule maison pillée dans Paris soit la votre. Cette malheu-
russit partout ; elle est pour moi dans la Révolution une époque où tous les sentiments pénibles se
-s souvenirs amers dans cet acte de violence dont tous les caractères sont si inexcusables ». ...
he de la réponse du maréchal de CASTRIES à Lafayette, Lausanne 15 décembre 1790, blâmant ce
'avais pris dans l'homme privé mais qui par l'employ que vous en avez fait comme homme public
ce », et regrettant de ne pouvoir lui exprimer ses sentiments d'antan (1 page in-4).

TE. L.A.S., Paris 182 ?, au duc de CASTRIES ; demi-page in-8, en-tête *Garde Nationale de Paris*.
2.000/2.500
Il a écrit au maréchal GÉRARD et lui fera passer la lettre par un officier « envoyé par M. Guibert et

67. Trophime-Gérard, marquis de LALLY-TOLLENDAL (1751-1830). L.A.S., Londres 29 avril 1793, au maréchal de CASTRIES ;
6 pages in-4.

LONG PLAUDOYER EN FAVEUR DE LAFAYETTE, EMPRISONNÉ À MAGDEBOURG. Il évoque tout d'abord les termes déchirants utilisés
par Mme de Lafayette pour faire cesser la captivité de son mari, avant de parler de certains documents originaux. « Si je pou-
vais montrer ce que j'ai écrit au mois de juin à l'infortuné Louis XVI après une conversation de deux heures avec M. de
La F., ce que lui même a écrit au Roi, et surtout la réponse que le Roi lui fit parvenir pour moi, vous vous convaincziez bientôt
que les mânes de ce vertueux Prince s'indigneraient de servir de prétexte à l'injuste, cruelle et petite vengeance que l'on déploie
aujourd'hui ». Lally-Tollendal affirme sur son honneur que « M. de la F. n'est à Magdebourg que pour avoir voulu empêcher
que Louis XVI ne fût au Temple », et il s'indigne de l'iniquité intolérable que représente le spectacle de DUMOURIEZ, « compli-
ce très actif du 10 août », traversant en toute sûreté l'Allemagne... Il s'insurge contre la politique des souverains européens et
réclame d'eux clémence et générosité, citant en exemple l'indulgence dont bénéficièrent les régicides du Roi Charles II
d'Angleterre. « Je demande maintenant sur tous ceux qui sont dans le cas de l'erreur et du repentir, c'est à dire en vérité sur les
trois quarts de la France, qui n'aura pas à trembler, tant qu'on verra M. de La Fayette livré à un long supplice pour avoir défen-
du le Roi au péril de sa tête, pour avoir voulu d'abord prévenir, et ensuite renverser la Révolution du 10 août, et pour avoir pré-
féré volontairement l'exil le plus dangereux aux premiers postes qui lui étaient offerts dans la nouvelle République ? » Il s'em-
porte à nouveau contre le prince de Cobourg qui a qualifié Dumouriez d'« homme vertueux » Dumouriez, et dont le manifeste
est dégoûtant, d'autant plus scandaleux qu'on n'y trouve pas un mot « sur le martyre de Louis XVI et sur les droits de
Louis XVII ». Il faut que Moniteur soit au moins aussi indulgent que Henri IV envers Mayenne, et qu'il fasse savoir « que c'est
lui qui délivra M. de La Fayette enseveli tout vivant par une autorité qui n'avait aucun droit sur lui »...

68. Jean François de Galaup de LA PÉROUSE (1741-1788). L.A.S., à la Baye de Botanique, Nouvelle Hollande, 7 février 1788,
au maréchal de CASTRIES (alors ministre de la Marine) ; 3 pages in-4.

EXCEPTIONNELLE ET RARE LETTRE DU NAVIGATEUR, PEU DE TEMPS AVANT LE NAUFRAGE DE SON EXPÉDITION. Le duc a reçu le détail
de sa navigation et de ses malheurs : « ma plus extrême prudence est sans cesse déconcertée par des événements impossibles à
prévoir et toujours dans des occasions où nous n'apercevions pas les plus petits risques. Les exemples multipliés de la perfidie
des insulaires de la mer du Sud, ne seront jamais une leçon suffisante à des français. Comment supposer des desseins atroces à
des hommes dont tous les signes extérieurs annoncent la bienveillance quoique à la vérité leur phisionomie portait l'empreinte de l'émul-
la férocité mais ils nous portoit sur leur dos en traversant les rivières, ils massoient à la manière des indiens ceux qui estoient fati-
gués, ils nous offroient leurs plus jeunes, et leurs plus jolies filles, remplissoient nos canots de fruits, et de cochons, et avoient lait

Be tablis nous ne sommes que de mille au sud des anglais
qui nous ont abandonné la Baye de botanique et ont porté
leur établissement au port Jackson, nous sommes à
Soye une en semble et j'ai beaucoup de peine de porter
des bonnet phlip qui me procure l'occasion d'envoyer
les paquets en europe

Je suis moi-même le duc avec le Propriétaire de la Nation que
Je vous ai vu pour moi et votre très humble et très
dévoté serviteur

Proprouse

à la Baye de botanique nouvelle Hollande le 7 février 1788

Monsieur

67. **Trophime-Gérard, marquis de LALLY-TOLENDAL** (1751-1830). L.A.S., Londres 29 avril 1793, au maréchal de CASTRIES ; 6 pages in-4. 2.000/3.000

LONG PLAIDOYER EN FAVEUR DE LAFAYETTE, EMPRISONNÉ À MAGDEBOURG. Il évoque tout d'abord les termes déchirants utilisés par Mme de Lafayette pour faire cesser la captivité de son mari, avant de parler de certains documents originaux... « Si je pouvais vous montrer ce que j'ai écrit au mois de juin à l'infortuné Louis XVI après une conversation de deux heures avec M. de La F., ce que lui même a écrit au Roi, et surtout la réponse que le Roi lui fait parvenir pour moi, vous vous convaincriez bientôt que les mânes de ce vertueux Prince s'indigneraient de servir de prétexte à l'injuste, cruelle et petite vengeance que l'on déploie aujourd'hui »... Lally-Tollendal affirme sur son honneur que « M. de la F. n'est à Magdebourg que pour avoir voulu empêcher que Louis XVI ne fût au Temple », et il s'indigne de l'iniquité intolérable que représente le spectacle de DUMOURIEZ, « complice très actif du 10 août », traversant en toute sûreté l'Allemagne... Il s'insurge contre la politique des souverains européens et réclame d'eux clémence et générosité, citant en exemple l'indulgence dont bénéficièrent les régicides du Roi Charles II d'Angleterre. « Je demande maintenant sur tous ceux qui sont dans le cas de l'erreur et du repentir, c'est à dire en vérité sur les trois quarts de la France, qui n'aura pas à trembler, tant qu'on verra M. de La Fayette livré à un long supplice pour avoir défendu le Roi au péril de sa tête, pour avoir voulu d'abord prévenir, et ensuite renverser la Révolution du 10 août, et pour avoir préféré volontairement l'exil le plus dangereux aux premiers postes qui lui étaient offerts dans la nouvelle République ? » Il s'empporte à nouveau contre le prince de COBOURG qui a qualifié Dumouriez d'« homme vertueux » Dumouriez, et dont le manifeste est dégoûtant, d'autant plus scandaleux qu'on n'y trouve pas un mot « sur le martyre de Louis XVI et sur les droits de Louis XVII »... Il faut que Monsieur soit au moins aussi indulgent que Henri IV envers Mayenne, et qu'il fasse savoir « que c'est lui qui délivre M. de La Fayette enseveli tout vivant par une autorité qui n'avait aucun droit sur lui »...

68. **Jean François de Galaup de LA PÉROUSE** (1741-1788). L.A.S., à la Baye de Botanique, Nouvelle Hollande, 7 février 1788, au maréchal de CASTRIES (alors ministre de la Marine) ; 3 pages in-4. 25.000/30.000

EXCEPTIONNELLE ET RARE LETTRE DU NAVIGATEUR, PEU DE TEMPS AVANT LE NAUFRAGE DE SON EXPÉDITION. Le duc a reçu le détail de sa navigation et de ses malheurs : « ma plus extrême prudence est sans cesse déconcertée par des événements impossibles à prévoir et toujours dans des occasions où nous n'apercevions pas les plus petits risques. Les exemples multipliés de la perfidie des insulaires de la mer du Sud, ne seront jamais une leçon suffisante à des français. Comment supposer des desseins atroces à des hommes dont tous les signes extérieurs annoncent la bienveillance quoique à la vérité leur physionomie portait l'empreinte de la férocité mais ils nous portoient sur leur dos en traversant les rivières, ils massoient à la manière des indiens ceux qui estoient fatigués, ils nous offroient leurs plus jeunes, et leurs plus jolies filles, remplissoient nos canots de fruits, et de cochons, et avoient lair

vu
L.S.D. 1788
à la
famille

Re tablés nous ne sommes que de mille au sud des anglais
qui nous ont abandonné la Baye de botanique et ont porté
leur établissement au port Jackson, nous commençons
souvent ensemble et j'ai beaucoup de lettres des capitaines
du Comador philips qui me procurent l'occasion d'envoyer
les paquets en europe

je suis monsieur le duc avec le respectueux attachement que
je vous ai voué pour ma vie votre très humble et très
obéissant serviteur

Joséph Pérouse

à la Baye de botanique nouvelle Hollande le 7 février 1788

nous n'avons pas un seul malade. Les deux bâtiments et
les capitaines de deux blessés qui ont été tués, et ne laissent
plus que une crainte pour les suites de leur état

du bonheur et du contentement lorsque nous entrions dans leurs cabanes [...] les fourbes les plus exercés des nations de l'Europe n'approchent pas du plus maladroît insulaire de Mahoura, je voudrais qu'on leur envoyât en qualité de missionnaires, les philosophes qui les vantent si fort, ils changeroient bientôt de langage, le chr de Lamonon qui en a été massacré assurément la veille de cet affreux événement que ces homes valent mieux que nous ». Malgré ce désastre qui a coûté la vie à douze personnes, malgré la difficulté de repérer la côte américaine, malgré les blessés, La Pérouse a voulu continuer sa campagne « et suivre le plan que j'avois formé au Kamtchatka et je me flatte qu'il sera rempli au mois de Xbre lorsque nous arriverons à l'isle de France [île Maurice] ». Les deux chaloupes sont à moitié achevées, les blessés presque rétablis, « nous ne sommes qu'à 12 milles au Sud des Anglais qui nous ont abandonné la Baye de Botanique et ont porté leur établissement au Port Jaksson », et il ne peut que se louer des politesses des Anglais qui lui ont donné l'occasion d'envoyer des paquets en Europe. Il n'a pas un seul malade à bord. « à l'exception de deux blessés qui ont été trepanés »...

69. **Charles-Joseph, prince de LIGNE** (1735-1814). L.A., au duc de CASTRIES (avec 2 lignes autographes de celui-ci) ; demi-page in-8. 2.000/2.500

Il lui envoie un portrait de la Reine MARIE-ANTOINETTE. « Voici une petite consolation pour moi [...] de voir entre vos mains, le portrait de cette celeste creature qui vous aimait, et que chaque jour de ma vie je ne puis m'empêcher de pleurer. Vos larmes en la regardant, seront dignes d'elle et de vous »... Il est prêt à recevoir son petit protégé, et le prie d'aimer toujours un peu « celui qui a le premier senti tout ce que vous valiez »...

70. **LOUIS XV** (1710-1774). L.A.S., Versailles 24 octobre 1760, au marquis de CASTRIES ; 3/4 page in-4, adresse, cachet aux armes cire noire. 4.000/5.000

LETTRE DE FÉLICITATION APRÈS LA VICTOIRE DE CLOSTERCAMP [remportée le 16 octobre contre le duc de Brunswick, grâce à l'alerte donnée par le chevalier d'Assas]. ... « La valeur que mes troupes ont marquée, la gloire qu'elles ont acquise, et la conduite du commandant me remplissent de satisfaction, et je vous charge de leur marquer [...] L'idée que j'avois de vous et dont je vous ay donné des preuves, me promettent encore davantage pour l'avenir »...

Monsieur le M^{rs} de Castries. L'arrivée de votre courrier avec votre lettre du 16. au soir m'a fait le plus grand plaisir. La valeur que mes troupes ont marquée, la gloire qu'elles ont acquise, et la conduite du commandant me remplissent de satisfaction, et je vous charge de leur marquer, avec ceux, et avec autres. l'idée que j'avois de vous, et dont je vous ay donné des preuves, me promettent encore davantage pour l'avenir. Sur ce je prie Dieu qu'il vous envoie Monsieur le M^{rs} de Castries en sa Sainte Garde avec sa lettre ce 24. 8. 1760.

ns

LOUIS

71. **LOUIS XV**. L.A.S., Saint-Hubert 16 juin 1765, au marquis de CASTRIES ; 1 page in-4, adresse, cachet aux armes cire rouge. 4.000/5.000

Le marquis de SAINT-FLORENTIN lui ayant rendu compte des paroles de Castries, il saura se servir de son zèle et de son mérite « tant en paix qu'en guerre. Celle cy est pressante, et peu agreable, ainsy je n'ai pas voulu forcer votre santé [...] le commandement de Languedoc, si M. de FITZ-JAMES n'y retourne pas, ne sera pas plus agreable que celui de Guienne en ce moment cy, et je veux vous mieux traiter qu'un autre, faisant grand cas de vous »... [Le futur maréchal de Castries recevra l'année suivante la lieutenance générale du Lyonnais].

72. LOU
arme
Il
détai
dem:
73. LOU
pâlie
Il
drez
Mari
O
prop
74. LOU
N
une
cour
ce se
Cher
là, q
il dis
par l
on p
à Ve
75. LOU
S
et le
une
un c
peut
76. LOU
B
ducl
cert
77. LOU
S
son
tain
M^r
rai j
78. LOU
F
roit
à q
ter
pri
çe
son
79. LOU
con
(
ses
per
en